

Diagnostic agricole de la commune d'Assat

PLU et projet de ZAP

Présentation en mairie du 24 octobre 2019

TERRES d'**a**VENIR

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Sommaire



Méthodologie

L'utilisation des terres agricoles d'Assat

Typologie des exploitations d'Assat

Devenir des exploitations et du foncier

Les investissements fonciers

Le projet de ZAP

Méthodologie





Exploitations enquêtées :

- exploitations ayant leur siège à Assat et exploitants extérieurs à Assat
- certains exploitants n'ont pas été rencontrés car ils n'avaient pas de bâtiment sur Assat et très peu de parcelles

→ Bâtiments :

tous leurs bâtiments ont été localisés, y compris les serres

Sites principaux = bâtiments où se passent la plupart des activités de l'exploitation (VS sites secondaires)

→ Parcellaire :

Nous avons recensé 85% des parcelles déclarées à la PAC : 82% des parcelles sont utilisées par des exploitants enquêtés.

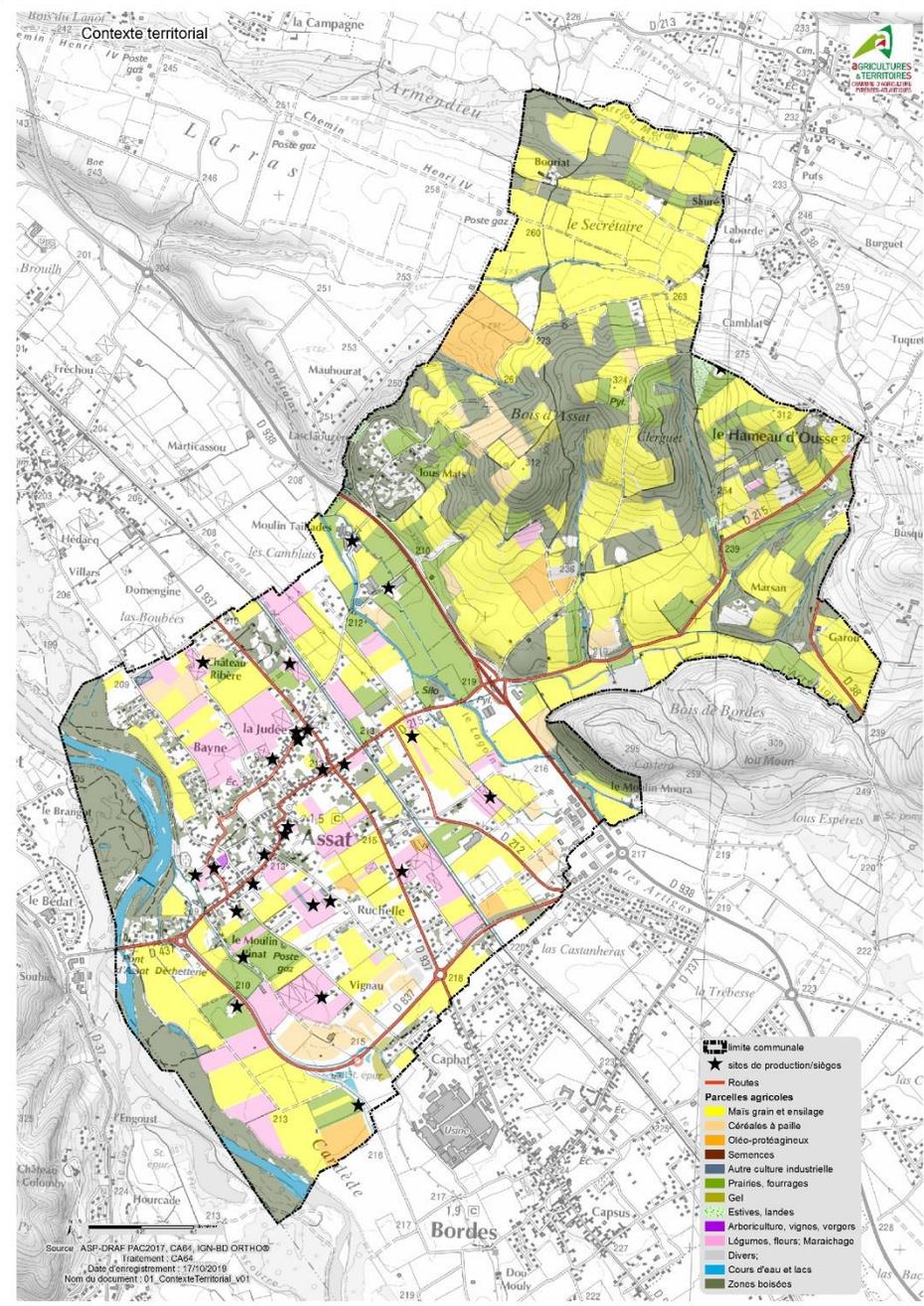
Certaines parcelles PAC sont exploitées par des retraités, des particuliers, cotisants solidaires, ZA communautaire

Exploitations étudiées :

- exploitants à temps plein et pluriactifs
- les cotisants solidaires, les retraités et les propriétaires fonciers non exploitants n'ont pas été pris en compte dans les analyses suivantes.
- on raisonne en termes d'exploitations ayant leur site principal de production principal sur la commune d'Assat VS à l'extérieur (fonctionnalité de l'exploitation) et non pas en termes de commune siège



L'utilisation des terres agricoles d'Assat



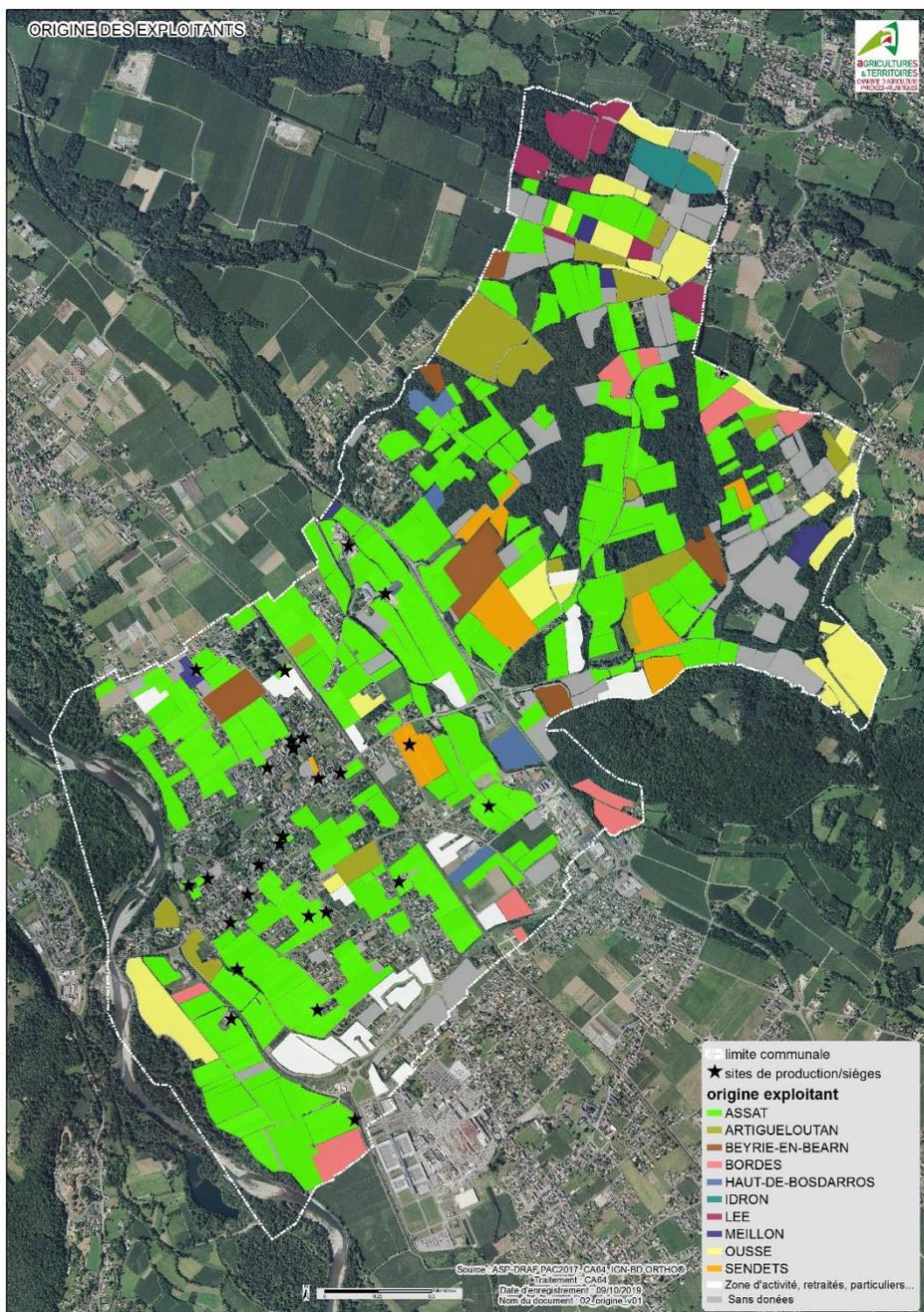
Superficie agricole = 54 % superficie communale
(Parcelles déclarées à la PAC dont cotisants solidaires, retraités agricoles, particuliers, zone d'activité communautaire...)

Boisements = 23 % de la superficie communale (IGN).

Gave de Pau / canal / Lagoin

Axes structurants à proximité de 2 bassins d'emploi et de consommation Pau/Nay : route de Pau D937, voie rapide D938, voie ferrée

Axe Gave / bois, Ousse, Lée : D215



SAU des exploitations enquêtées = 420 ha soit 44 % de la superficie communale

- 20 exploitations ont leur site principal de production sur Assat (18 ont leur siège sur la commune),
- 12 exploitations ont leur site principal de production en dehors de la commune et exploitent des parcelles sur Assat → 1/3 des surfaces

→ **32 exploitations professionnelles***

*Un centre équestre et un élevage équin ont été comptabilisés comme une seule structure (fonctionnements interdépendants, mêmes parcelles)



Statut	Temps plein		Pluriactifs majoritairement sur l'exploitation		Pluriactifs majoritairement à l'extérieur de l'exploitation	
	Surface sur Assat (ha)	nb	Surface sur Assat (ha)	nb	Surface sur Assat (ha)	nb
Site principal sur Assat	224	15	14	2	45	3
Site principal hors Assat	95	8	32	3	9	1
Total	319	23	47	5	54	4
% du total	76	72	11	16	13	13

Pluriactifs : 28% des chefs d'exploitation pour 24% de la SAU

Presqu'autant d'exploitants majoritairement sur l'exploitation que l'inverse (en nombre et en surface)

Surface utilisée par les pluriactifs : surtout pluriactifs ayant leur site principal sur Assat et passant la majorité de leur temps à l'extérieur de l'exploitation (11 % de la SAU), en grandes cultures (2 exploitations) et en grandes cultures avec maraîchage (1 exploitation).

Les exploitants agricoles à temps plein représentent 72 % des exploitations et utilisent 76 % de la SAU enquêtée

→ Agriculture majoritairement professionnelle.



Taille moyenne : 49 ha

- **Site principal sur Assat : 22 ha**
- **Site principal hors Assat : 94 ha**

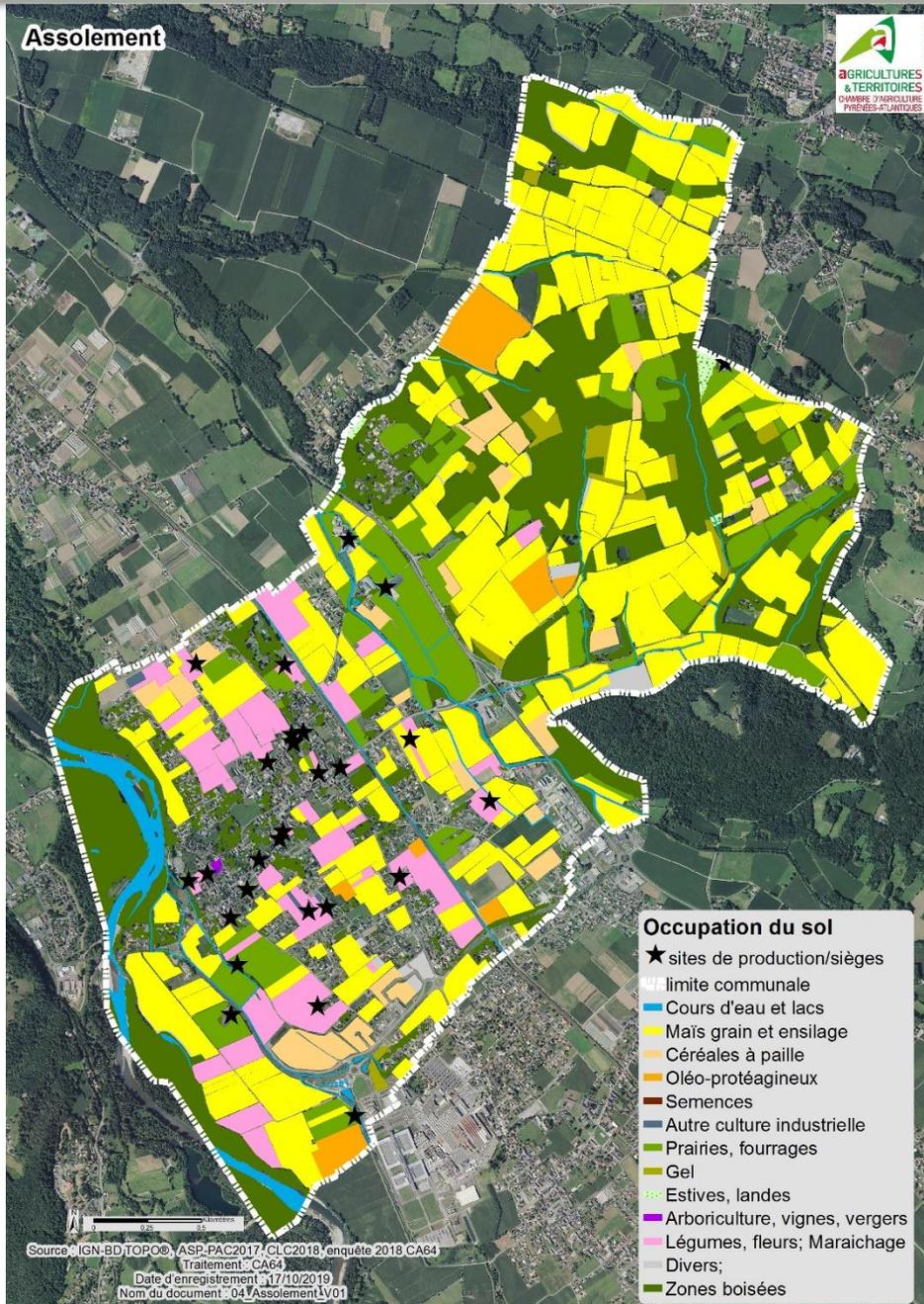
Lié aux productions majoritaires (maraîchage, horticulture VS grandes cultures, polycultures élevage)

Les exploitations à temps plein sont également de plus grande superficie

Taille moyenne d'exploitation	Tout statut confondu (ha)	Temps plein (ha)	Pluriactifs majoritairement sur l'exploitation (ha)	Pluriactifs majoritairement à l'extérieur de l'exploitation (ha)
Site principal sur Assat	22	24	17	17
Site principal hors Assat	94	112	68	37

6 exploitations de plus de 90 ha (96 à 200 ha) :

- Site principal hors Assat,
- majoritairement à temps plein (1 pluriactif majoritairement sur l'exploitation),
- en polyculture élevage (3), grandes cultures (2) ou polyculture (1).



Assolement : en lien avec la topographie, la pédologie, l'hydrographie/ l'irrigation

- grandes cultures majoritaires : 69 % de la SAU. Surtout maïs.

- prairies et fourrages : 16 % de la SAU.

→ Principalement sur le haut d'Assat

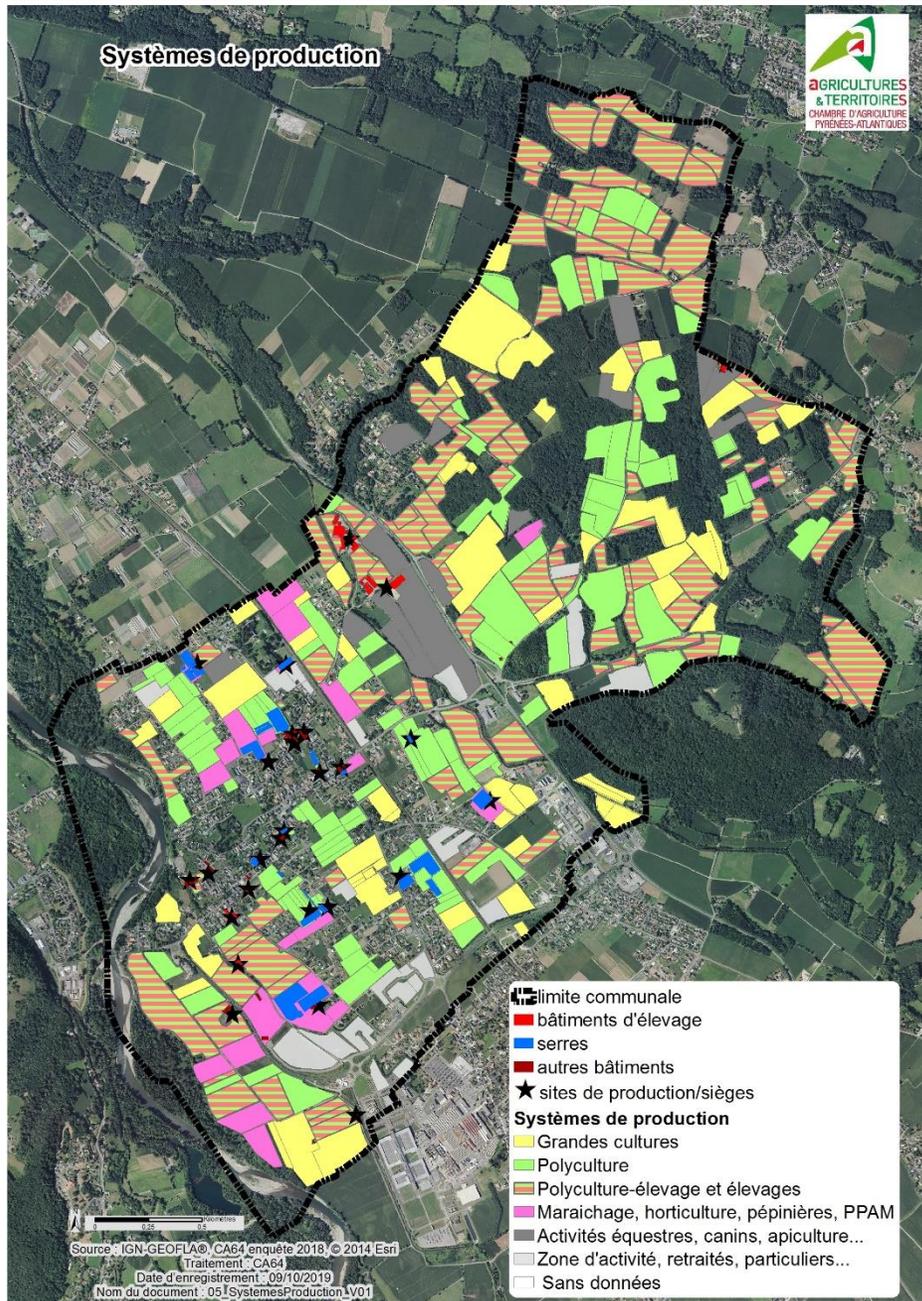
- **particularité : importance de la catégorie « horticulture, maraîchage, légumes » = 11 % de la SAU, principalement représentées par des surfaces maraichères.**

Rotation des cultures maraichères avec grandes cultures nécessaires

→ Principalement sur le bas d'Assat :

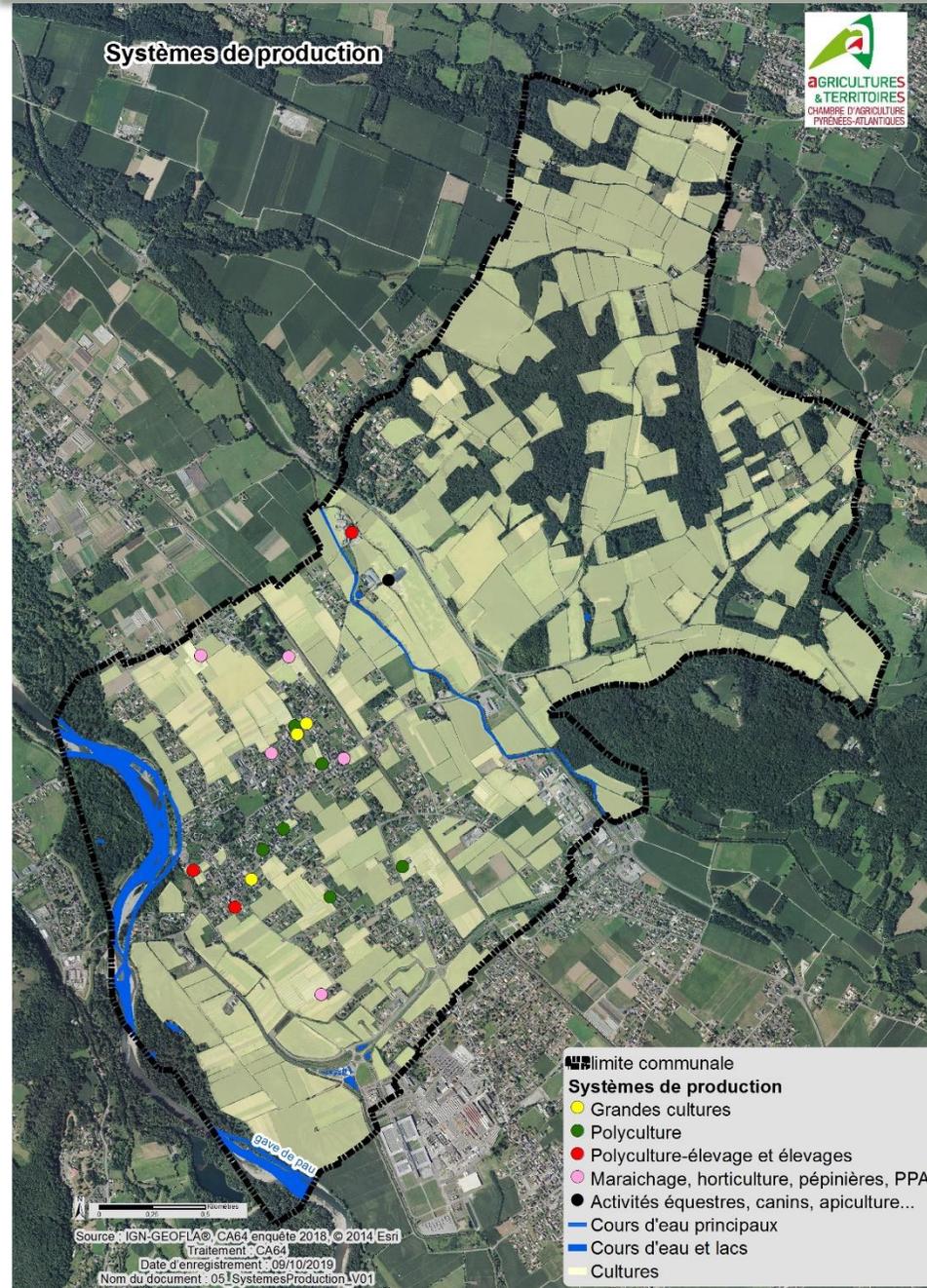
alluvions récentes graveleuses, caractère très perméable et aéré au sol, le renouvellement de l'humus permet la fixation de l'eau et des éléments nutritifs

+ proximité de l'eau / irrigation



Exploitations ayant leur site principal hors Assat :

- 5 en grandes cultures
- 6 exploitations en polyculture élevage = grandes cultures + élevage : 3 en viande bovine, 2 en bovins lait, 1 en bovins viande et volailles.
- 1 exploitation en polyculture = grandes cultures + maraîchage.



Exploitations ayant leur site principal sur Assat :

- 3 exclusivement en grandes cultures,
- 2 exclusivement en horticulture,
- 4 exclusivement en maraîchage,
- 6 exploitations en polyculture : maraichage (6)+ grandes cultures (5) ou légumes plein champ (1)
- 3 exploitations en polyculture élevage : grandes cultures (3) + autres productions variées : bovins viande et maraîchage, bovins viande et porcs, poulets de chair et poules pondeuses.
- 2 centres équestres avec élevage d'équidés



Une commune agricole :

- Superficie agricole = 54 %
+ boisements = 23 % de la superficie communale
- 32 exploitations, en majorité professionnelle et utilisant la majorité des terres agricoles

Localisée entre les bassins de consommation de Pau et de Nay

Des productions diversifiées :

- des grandes cultures majoritaires, suivies par les prairies/fourrages.
- une importance du maraîchage relativement à la surface nécessaire / exploitation et en comparaison au territoire du Béarn
- de l'horticulture, de la polyculture-élevage, des centres équestres.



Typologie des exploitations ayant leur site principal sur Assat

3 exploitations en grandes cultures



- taille moyenne de 11 ha (6 à 18 ha)
- presque la totalité de leur SAU sur Assat
- 2 pluriactifs majoritairement hors de l'exploitation, 1 à temps complet sur l'exploitation
- Total de 3 exploitants, 0 salariés
- Commercialisation en coopératives (stratégie de « filière ») en **lien avec les entreprises locales**

2 exploitations en horticulture

- taille moyenne 1 ha
- 1 pluriactif majoritairement sur l'exploitation, 1 à temps complet sur l'exploitation
- Total de **2 exploitants + 2,5 UTA salariées**
- Commercialisation
 - **en circuits courts**
 - **en circuits mixtes (*grossistes + circuits courts*)** avec circuits courts > 50%= vente sur exploitation, marchés, GMS

4 exploitations en maraîchage



- de 1 ha à 20 ha (taille moyenne 9 ha), presque la totalité de leur SAU sur Assat
- Tous à temps complet
- Total de **5 exploitants + 26 UTA salariées**
- Commercialisation :
 - **circuits courts** (2)
 - **circuits mixtes avec circuits courts < 50%** (1)
 - **circuits mixtes avec circuits courts > 50%** (1)
 - = Marchés (3), AMAP (3), GMS (3), vente sur l'exploitation (1), restauration collective (1)
- Une société de revente de fruits et légumes et de produits secs, permettant de compléter l'offre vendue sur l'exploitation

6 exploitations en polyculture dont maraîchage

- Maraîchage + grandes cultures (5) ou légumes plein champ (1)
- de 6 à 80 ha (Taille moyenne 32 ha). En partie hors Assat. Maraîchage principalement sur Assat
- 5 exploitants à temps complet et 1 majoritairement hors exploitation
- Total de **8 exploitants + 10 UTA salariées**
- Commercialisation en **circuits mixtes, en lien avec les produits** :
 - **avec circuits courts < 50%** (2)
 - **avec circuits courts > 50%** (4)
 - = GMS (4), marchés (3), AMAP (1), magasin de producteurs (1), vente sur exploitation (1)
- Une activité de découpe en frais de légumes

3 exploitations en polyculture élevage



- grandes cultures (3) + autres productions variées : bovins viande et maraîchage, bovins viande et porcs, poulets de chair et poules pondeuses.
- 30 à 80 ha (taille moyenne 53 ha), la moitié des terres sur Assat
- 2 exploitants à temps complet et 1 exploitant pluriactif majoritairement sur l'exploitation
- Total de **4 exploitants + 0,3 UTA salariée**
- Commercialisation **en circuits mixtes**
 - **avec circuits courts < 50%** (2)
 - **avec circuits courts > 50%** (1)
 - = marchés (2), vente sur exploitation (3), GMS (1)
- Une activité de transformation de la viande
- 1 exploitation avec signes de qualité : Jambon de Bayonne, Porc frais du Sud Ouest, Bœuf Blond d'Aquitaine

2 centres équestres avec élevage d'équidés

- 1 centre équestre avec pension + cours + élevage
- +1 centre équestre avec élevage d'équidés, élevage de bovins (attelage), activités équestres à destination de personnes en situation de handicap (2 exploitations sur une même structure)
- Taille moyenne de 15 ha avec la totalité des terres sur Assat
- Exploitations à temps complet
- **4 exploitants + 1 UTA salariée**
- **Circuits de commercialisation spécifiques**



Une agriculture pourvoyeuse d'emplois :

26 chefs d'exploitations pour 20 exploitations
+ 39,8 UTA salariées principalement liées à l'activité maraîchère

Des circuits de commercialisation diversifiés :

De la vente aux coopératives et grossistes
à la vente en circuits courts pour plus de 50% du chiffre d'affaire
en passant par la vente en circuits courts pour moins de 50% du chiffre d'affaire
et la vente en circuits mixte : grossistes/coopératives + circuits courts

Des ventes en circuits courts diversifiées :

vente sur exploitation, marchés, AMAP, magasins de producteurs, restauration collective,
Grandes et Moyennes Surfaces



Devenir des exploitations et du foncier



Chefs d'exploitation ayant leur site principal sur Assat

- Age moyen : 49 ans
- Age moyen < 49 ans : grandes cultures (39 ans), centre équestre et élevage d'équidés (39 ans), et polyculture élevage (46 ans).
- Age moyen > 49 ans : polyculture (55 ans), horticulture (52 ans) et maraichage (51 ans).
- Plus de 49 ans = la moitié des chefs d'exploitation (10 sur 20)
= 142 ha, soit 34 % des surfaces agricoles professionnelles

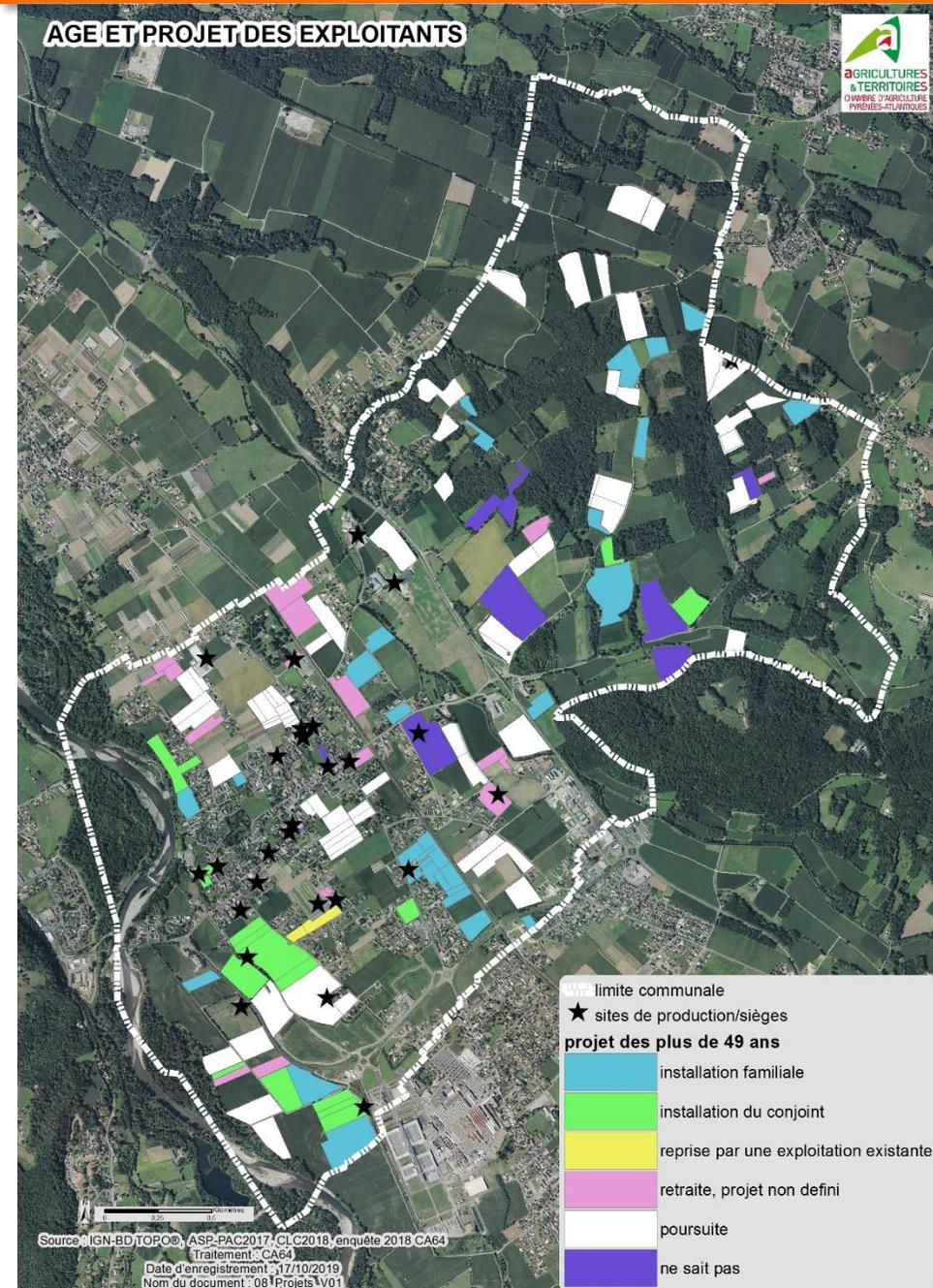
Chefs d'exploitation ayant leur site principal hors Assat

- Age moyen : 43 ans
- 40 ans en polyculture élevage, 44 ans en grandes cultures, 49 ans en polyculture.
- Plus de 49 ans = un quart des chefs d'exploitation (3 sur 12)
= 17 ha soit 4 % des surfaces agricoles professionnelles

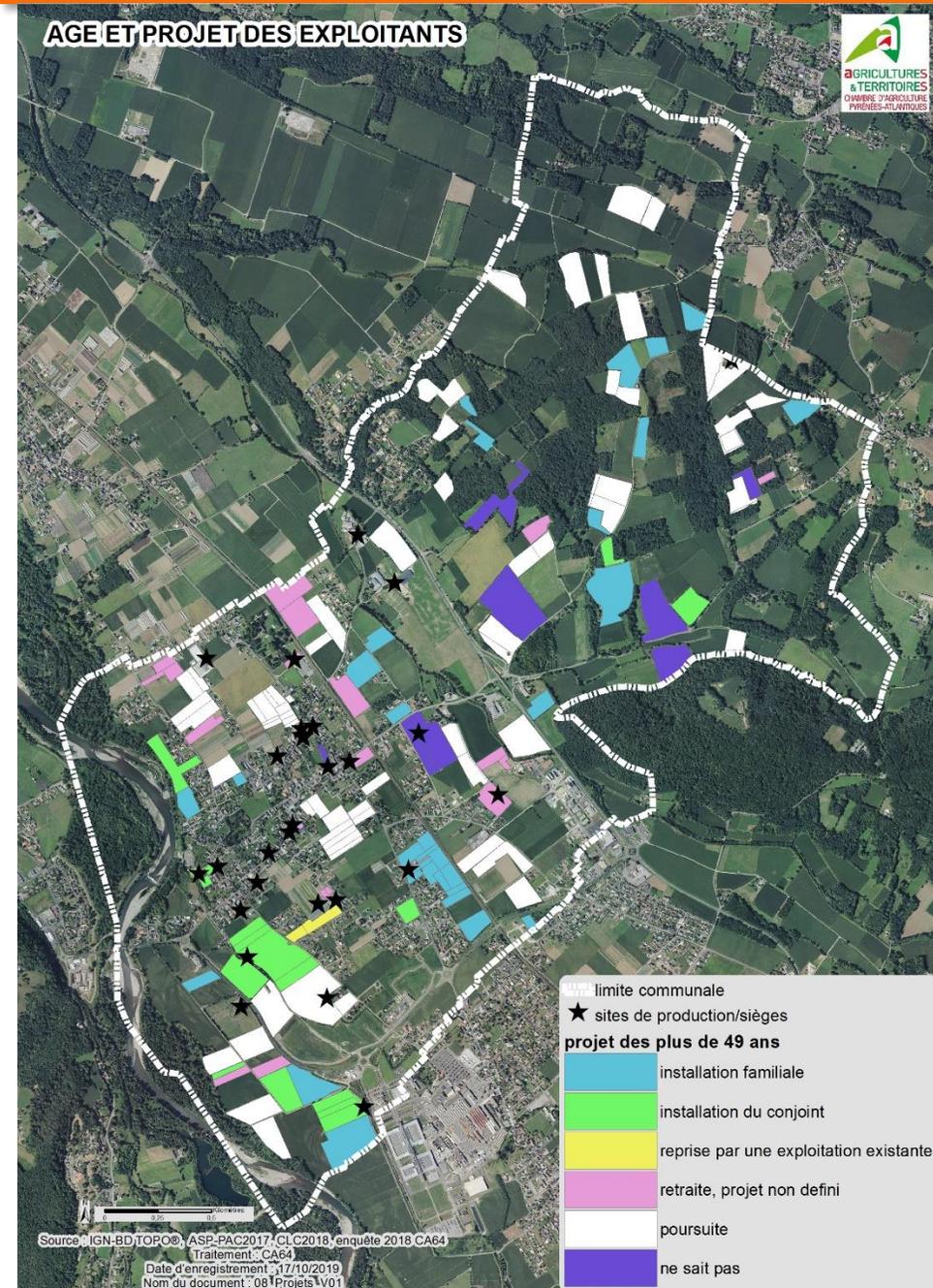
→ 41 % des exploitants utilisant des terres sur Assat a plus de 49 ans (13 sur 32) soit 38 % de la SAU enquêtée



AGE ET PROJET DES EXPLOITANTS



- **Changement possible d'exploitation :**
 - prendre la retraite : 54 % des plus de 49 ans (7 exploitations),
 - + pas encore choisi : 1 exploitation (8 % des plus de 49 ans)
 - = 25% des exploitants soit 21 % de la SAU enquêtée.**
- installer une personne de la famille déjà identifiée (2 exploitations)
- le conjoint reprend l'exploitation (1 exploitation)
- une exploitation déjà existante et identifiée reprend l'exploitation (1 exploitation)
- pas encore de projet de reprise défini : 4 exploitations = 8% de la SAU enquêtée = 33 ha



- **Poursuite de l'activité : 38 % des plus de 49 ans (5 exploitations)
= 16 % des exploitants soit 17 % de la SAU enquêtée.**
- augmenter les surfaces d'exploitation et embaucher un chef de cultures (1)
- changer de production vers les grandes cultures (1)
- développer une activité d'hébergement (1)
- développer une activité de transformation (1)
- développer la part de vente en circuits courts (1)
- poursuivre l'exploitation telle qu'elle est aujourd'hui, sans changement (2)



- **Poursuite de l'activité sans changement : 9 exploitations**
- **Augmenter le cheptel ou la surface d'exploitation : 9 exploitations dont**
 - trouver un nouvel associé (1)
 - trouver un nouvel associé et mettre en place une nouvelle production (1)
 - développer une nouvelle production et passer à temps plein sur l'exploitation agricole (1)
 - acheter des bâtiments agricoles actuellement en location (1)
- **Arrêter ou diminuer une production : 1 exploitation**



Des chefs d'exploitation proches de la retraite :

- âge moyen des exploitations basées à Assat : 49 ans
- 41 % des exploitants utilisant des terres sur Assat a plus de 49 ans soit 38 % de la SAU enquêtée

Avec une dynamique pour les prochaines 10 années :

- pas encore de projet de reprise défini : 4 exploitations = 8% de la SAU enquêtée = 33 ha
- poursuite de l'activité : 38 % des plus de 49 ans (5 exploitations) = 16 % des exploitants soit 17 % de la SAU enquêtée.

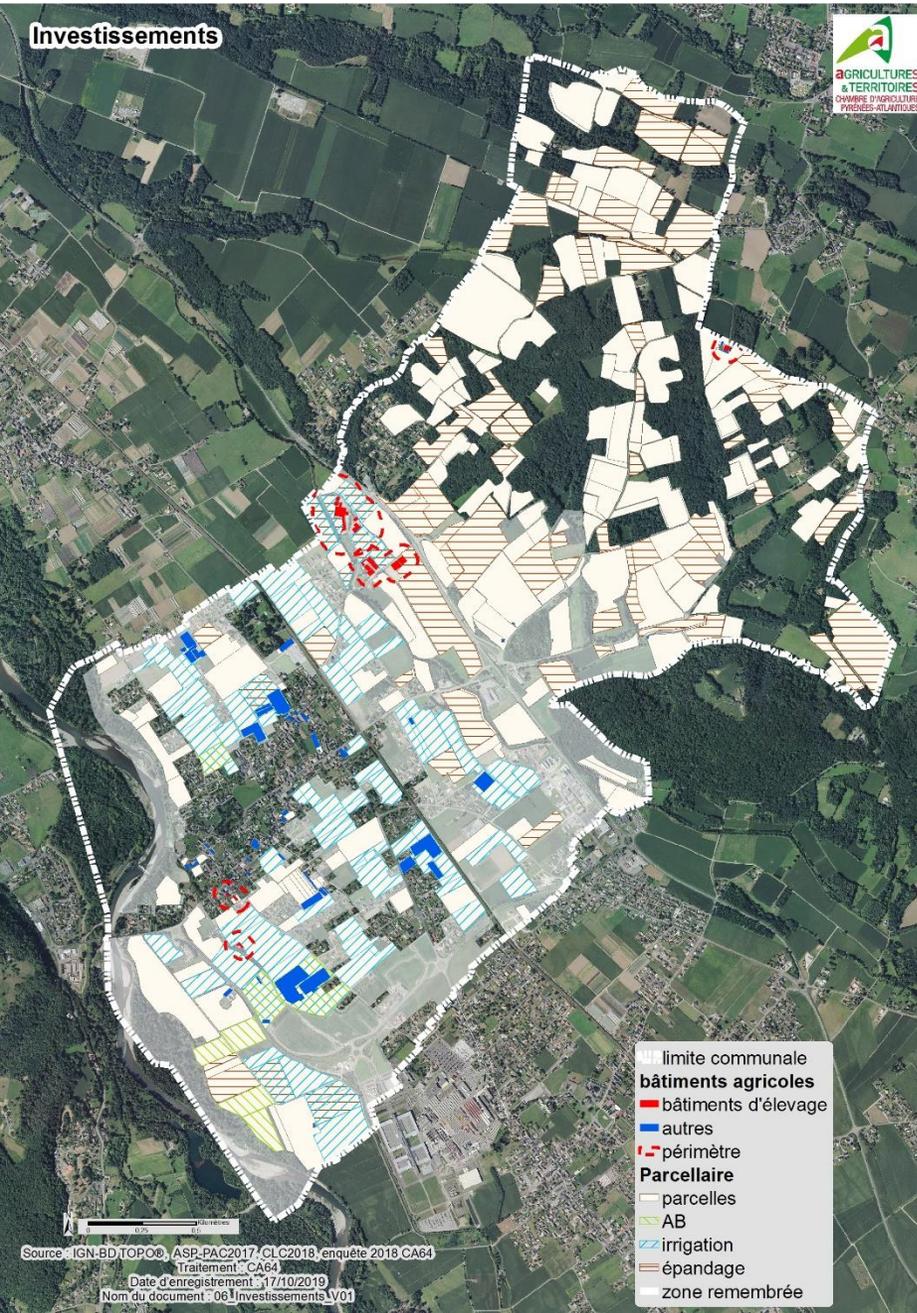
...et des questions pour un horizon à 15-20 ans

Des projets pour les exploitations de moins de 50 ans :

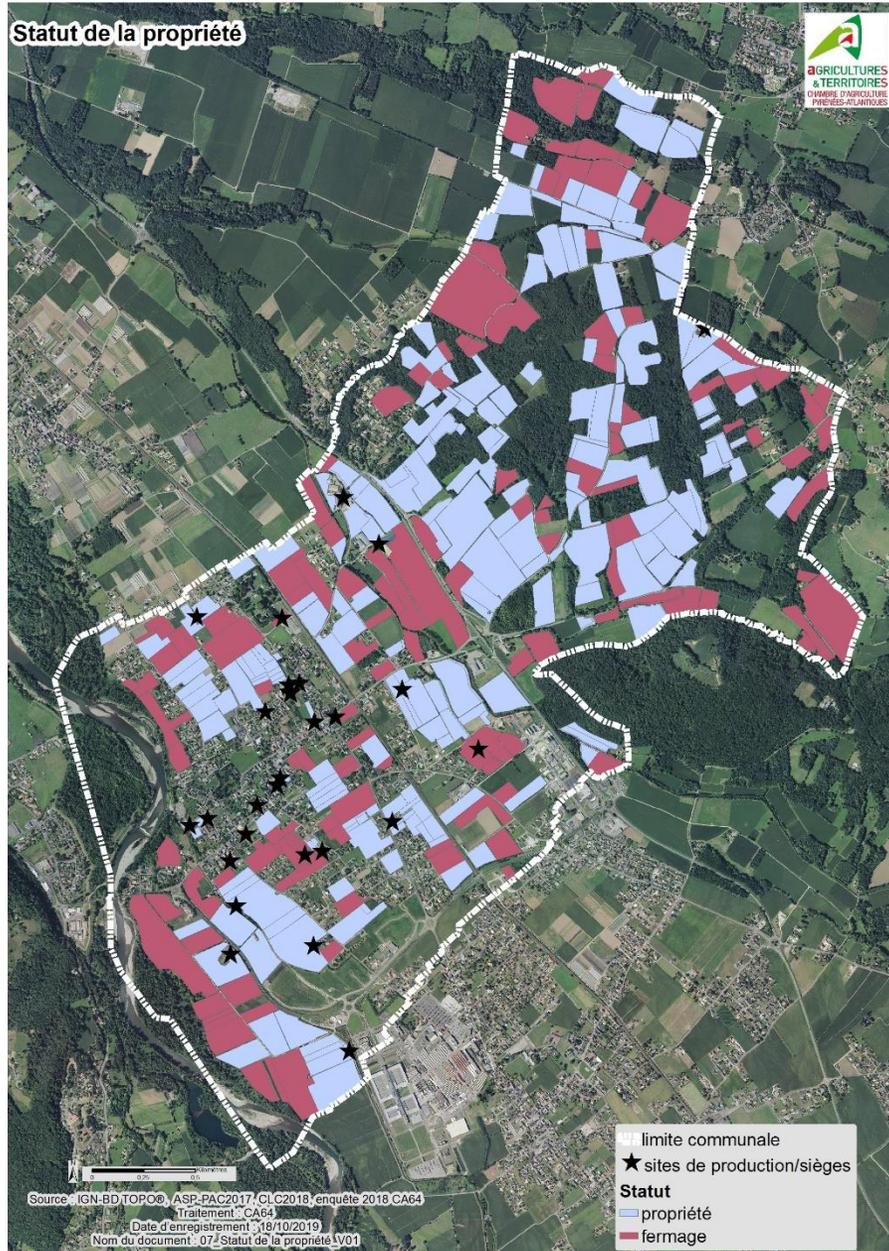
- 49 % sans changement
- 49 % projets de développement
- 3% en projet de diminution (1 exploitation)



Les investissements fonciers



- **Épandage : 76 ha par 9 exploitations** (selon la réglementation en vigueur)
- **Bâtiments agricoles : 1 site ICPE + 4 sites RSD**
- **Irrigation : 105 ha par 17 exploitations**
 - Syndicat d'Irrigation de la Plaine du Lagon (13 communes).
 - Pas de cartographie du réseau de conduites d'irrigation au format informatisé (*cf Syndicat*)
 - l'irrigation se fait individuellement depuis des forages, le Canal du Lagon et le Lagon (affluents du Gave de Pau), et le Gave de Pau
- **Agriculture Biologique : 16,4 ha par 1 exploitation**
- **Périmètre de remembrement : 470 ha soit 50 % de la superficie communale...**



- **Propriété 247 ha**
- **Fermage 177 ha**



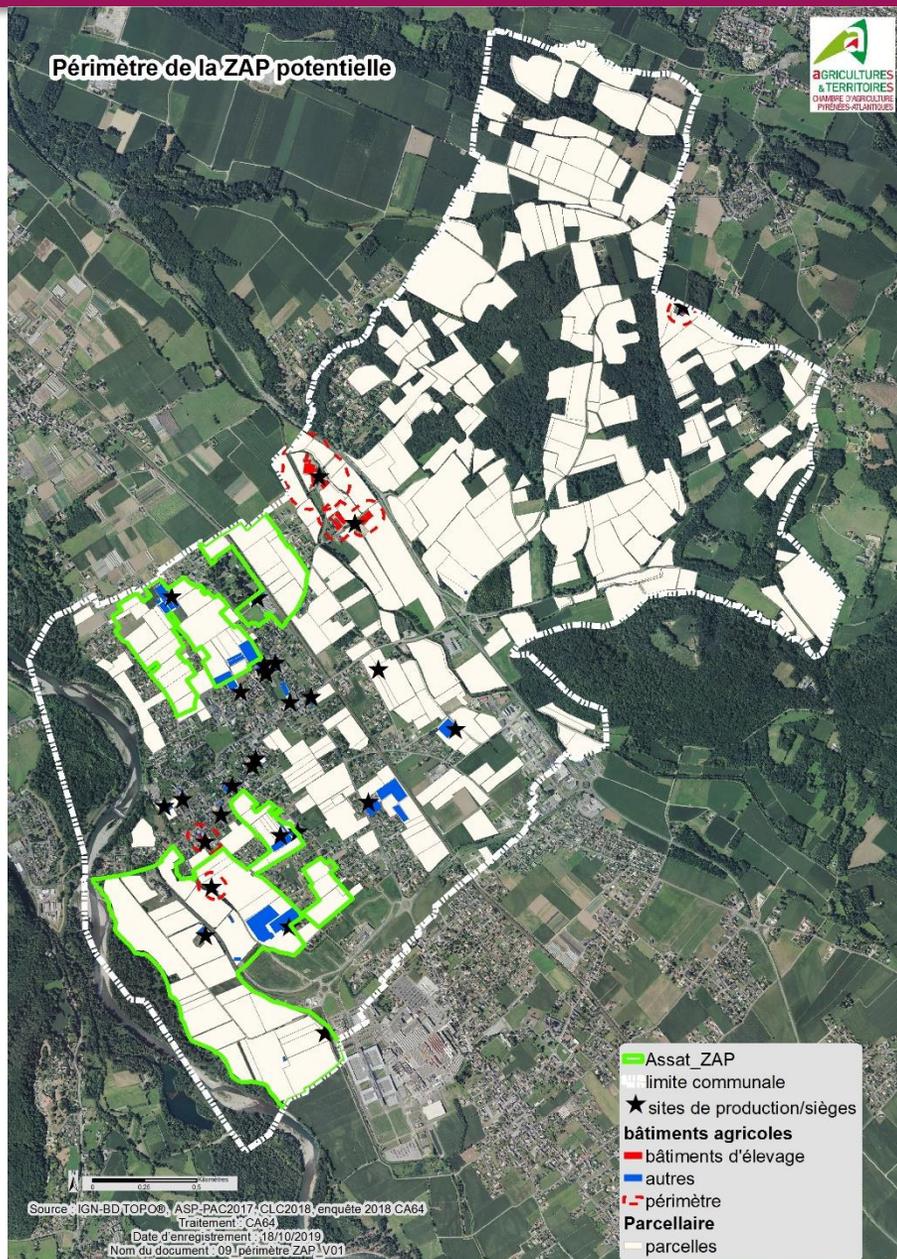
... un parcellaire qui reste morcelé

Synthèse :

des investissements fonciers nécessaires au bon fonctionnement des exploitations, à prendre en compte pour les projets d'aménagement

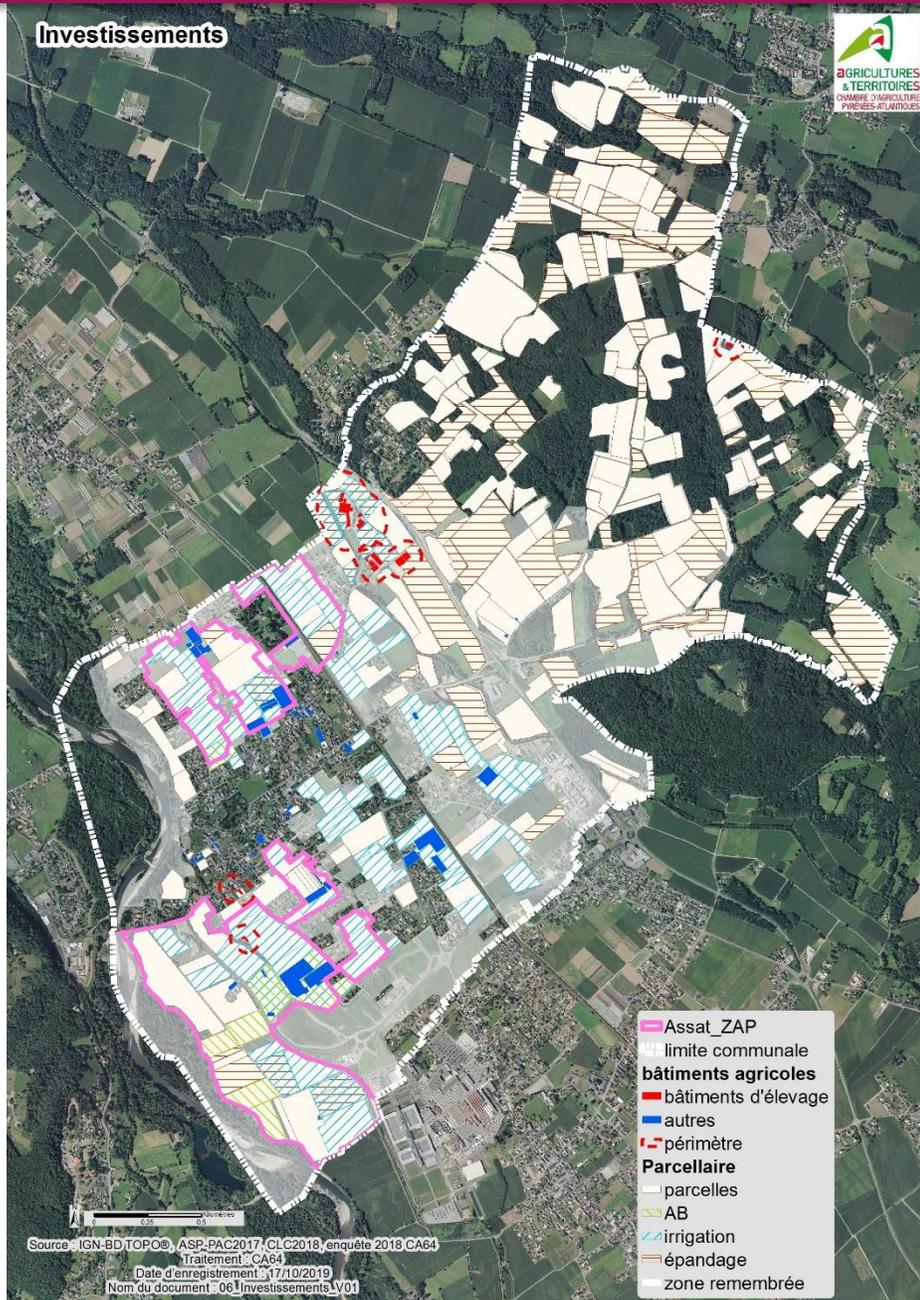


Le projet de ZAP



- **Périmètre prévu de la ZAP : 116,5 ha**
 - Chemin latéral / canal : 13,3 ha
 - Bayne : 23,5 ha
 - Cardède/ Vignau / Ruchelle : 79,7 ha
- **Surface exploitée enquêtée : 100 ha**
 - Surfaces artificialisées, boisées
 - Retraités...
 - Quelques petites parcelles sans information
- **25 exploitations**
 - Parcelle dans le périmètre de la potentielle ZAP : 22* exploitations
 - Site de production à Assat : 20* exploitations

* Un centre équestre et un élevage équin ont été comptabilisés comme une seule structure + 2 exploitations ont souhaité répondre ensemble



Epandage d'effluents : 13 ha
Irrigation : 51 ha
AB : 15 ha

Surface en propriété : 57 ha

Surface en fermage : 43 ha

Par exploitant :

De 23 ares à 15 ha

En propriété : de 90 ares à 15 ha

Fermage : de 23 ares à 7 ha





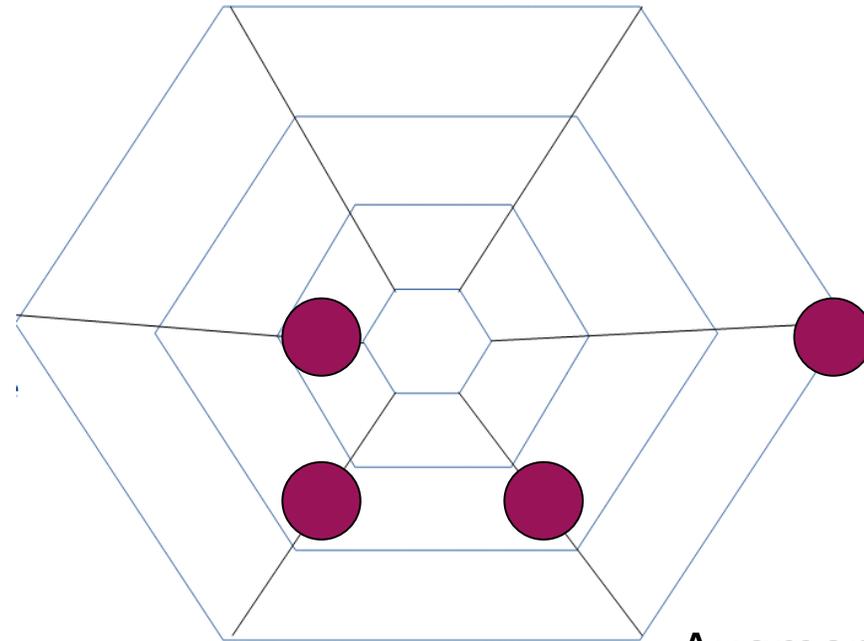
- Quelle est votre **vision de l'agriculture sur Assat dans 10 ans**, si les tendances observées aujourd'hui se confirment ?
 - Quel est **votre souhait** concernant l'agriculture d'Assat dans 10 ans ?
 - Quels sont **les besoins** pour soutenir l'activité agricole ?
- Analyse sur les 25 exploitations* (parcelle dans le périmètre de la potentielle ZAP et/ou site de production à Assat)
- Plusieurs remarques possibles par exploitation afin d'avoir le plus précisions

- Quelle est votre **vision de l'agriculture sur Assat dans 10 ans**, si les tendances observées aujourd'hui se confirment ?



FONCIER

Les descendants des agriculteurs, non agriculteurs, ayant du terrain constructible, créeront des conflits avec les agriculteurs



Mitage, dispersion, disparition des meilleures terres agricoles

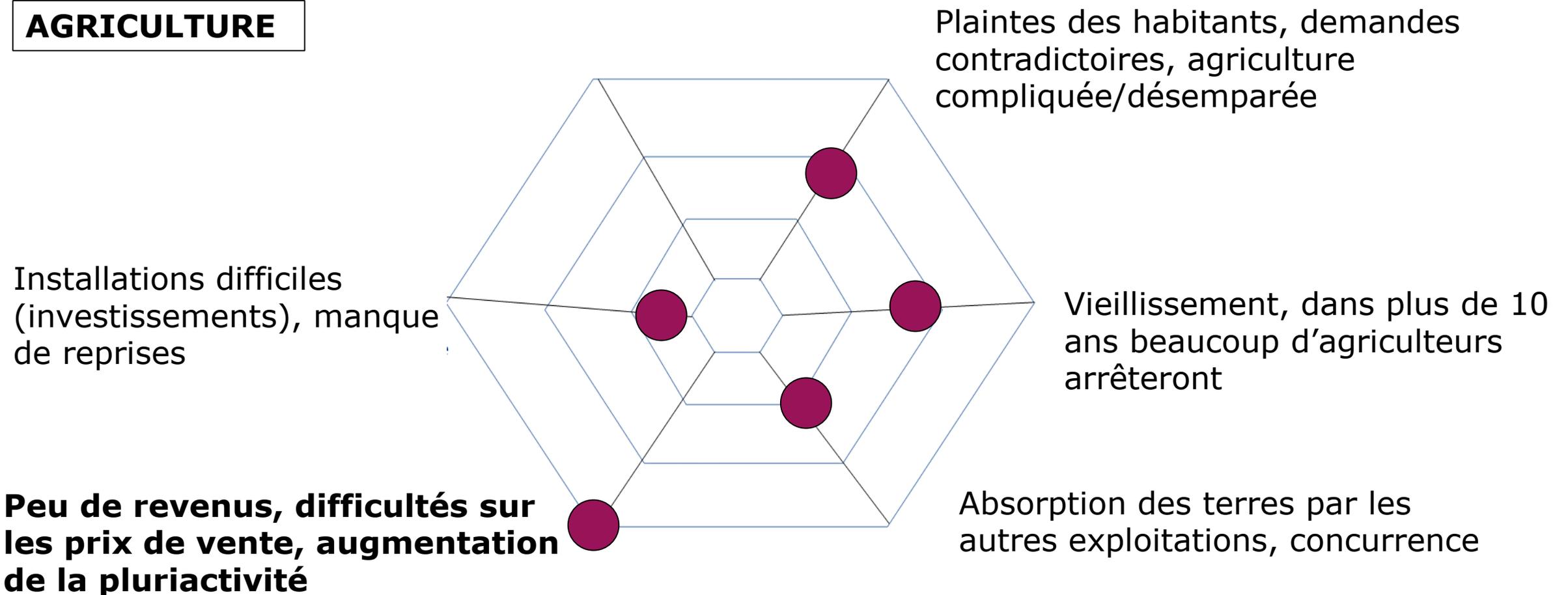
Ralentissement + centralisation de la construction

Augmentation de la construction

- Quelle est votre **vision de l'agriculture sur Assat dans 10 ans**, si les tendances observées aujourd'hui se confirment ?



AGRICULTURE





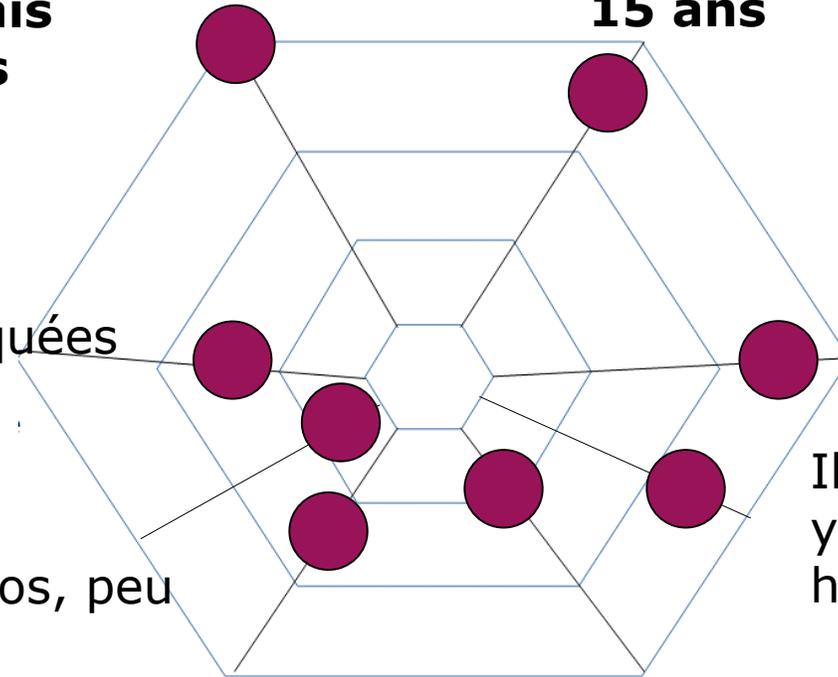
- Quelle est votre **vision de l'agriculture sur Assat dans 10 ans**, si les tendances observées aujourd'hui se confirment ?

PRODUCTIONS

Les grandes cultures/ maïs seront (très) majoritaires (PAC, peu d'investissements,...)

Il n'y aura (presque) plus de maraîchage à 15 ans

Il n'y aura pas beaucoup d'installations en maraîchage (métier physique/organisation/revenus, pas de reprises familiales)



Mais grandes cultures compliquées (proximité urbanisation, économiquement,...)

Il y aura toujours du maraichage : s'il y a des débouchés + secteur historique

Horticulture : concurrence gros, peu de clients

Il n'y aura (presque) plus d'élevage ou il sera compliqué

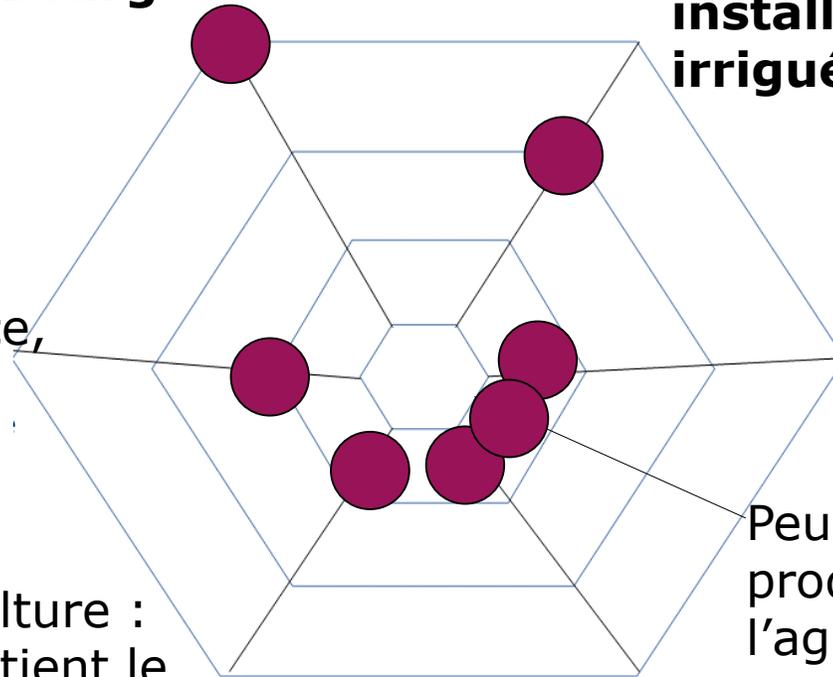
Problématiques du maraîchage liées aussi à la localisation de l'urbanisation (phytos, accès,...)



- Quel est **votre souhait** concernant l'agriculture d'Assat dans 10 ans ?

Arrêt du mitage / centraliser le développement au bourg

Maraîchage : se maintienne > tendance, installations, débouchés, parcelles irriguées et de qualité



Baisse d'agriculture < tendance, agriculture dynamique

Une agriculture rémunératrice, des opportunités (Pau/Nay)

Soutien public de l'agriculture : fait le charme local/entretient le paysage

Peu importe les types de productions tant qu'il y a de l'agriculture

Adaptation des pratiques agricoles, anticiper les changements



- Quels sont **les besoins** pour soutenir l'activité agricole ?

FONCIER

Préserver, améliorer

**Arrêter le mitage,
limiter l'urbanisation**

**Améliorer / conserver des accès
de qualité aux exploitations
(chemins, routes)**

Encadrer le prix du foncier
agricole et le réserver aux
agriculteurs

Améliorer la structure du
foncier éclaté, morcelé

Que les retraités/particuliers libèrent
le foncier pour ceux qui s'installent
ou exploitations d'Assat

Diminuer les constructions à
proximité des exploitations mais que
chacun ait du constructible

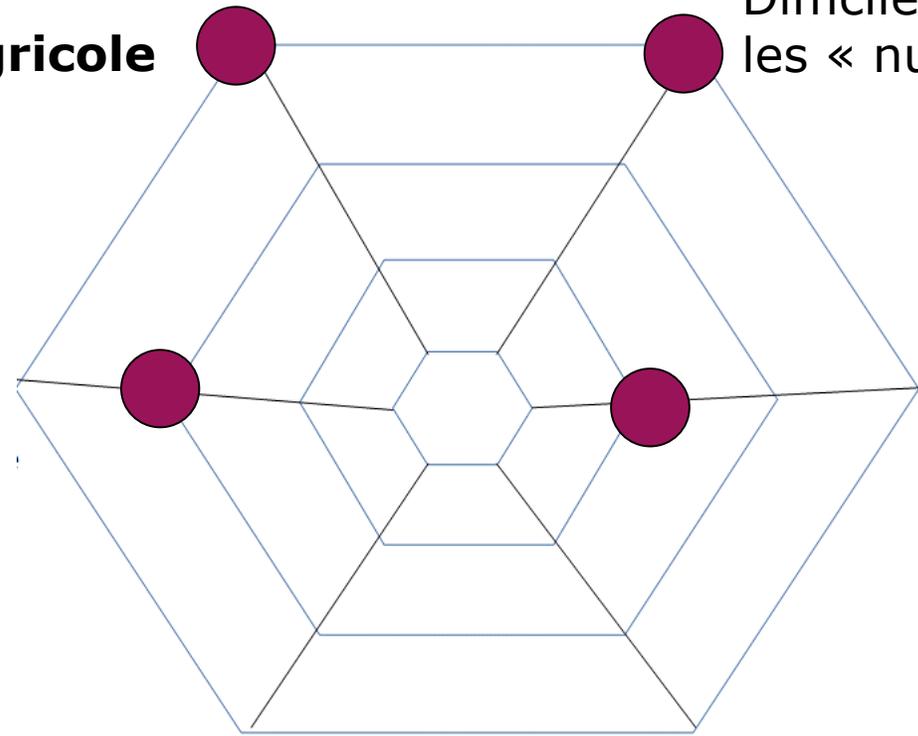


- Quels sont **les besoins** pour soutenir l'activité agricole ?

POPULATION	Informé, cohabiter
-------------------	---------------------------

Informé sur le travail agricole et les contraintes

Besoin de cohabiter, que les habitants s'engagent à comprendre les contraintes agricoles



Difficile de faire changer d'avis sur les « nuisances » de l'agriculture...

Influence négative forte des médias et du niveau national (agriculteurs, éleveurs, phytos...)



- Quels sont **les besoins** pour soutenir l'activité agricole ?

FILIERES	Améliorer les revenus, structurer, former, installer
-----------------	---

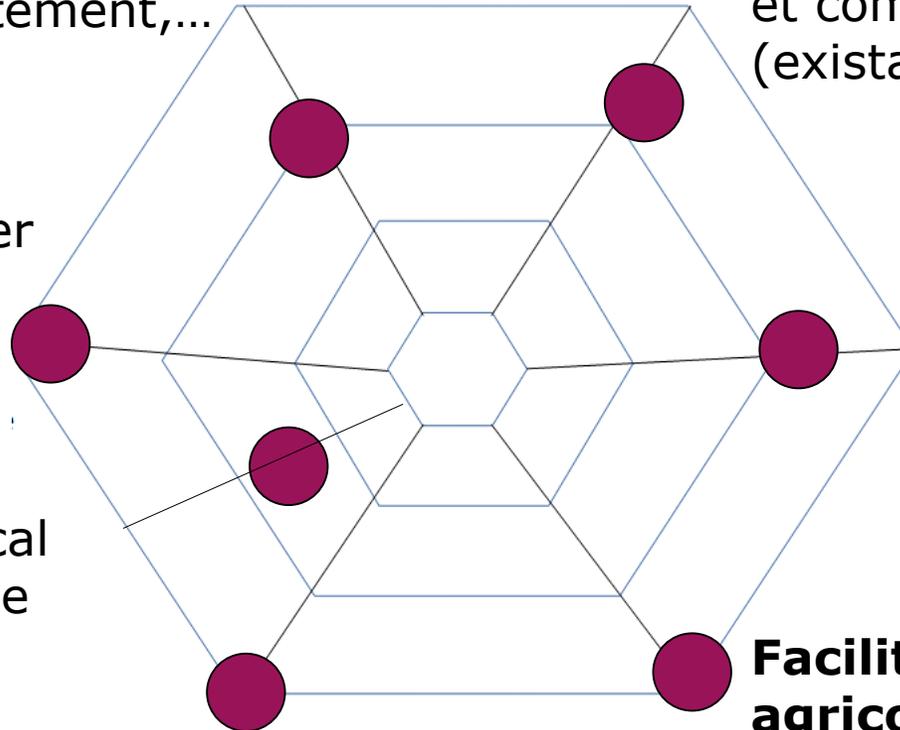
Restauration collective : porteur mais doit être rémunérateur, régulier, en quantités, organisation à réfléchir conjointement,...

Manque de suivi/conseils techniques et commerciaux en maraîchage (existants et installations)

Structuration de la filière maraîchère : conserver/développer outils collectifs, échanger avec les producteurs sur leurs besoins, travailler ensemble (agriculteurs)

Améliorer la qualité de la formation agricole (maraîchage et autres productions)

Consommer et promouvoir le local dont restauration collective locale



Améliorer le revenu agricole

Faciliter l'installation agricole (problématique du foncier/fermage, image de l'agriculture, transmission, ...)



A propos de la ZAP :

Il n'a pas été demandé si les exploitants étaient pour ou contre (avis nuancés)

- Quels sont **les avantages et les inconvénients** de la potentielle ZAP sur Assat, **sur le principe**, et pourquoi ?
 - Quels sont **les avantages et les inconvénients** de la potentielle ZAP sur Assat, **sur le périmètre**, et pourquoi ?
 - Si le périmètre ne vous convient pas, **pouvez-vous tracer** un périmètre plus pertinent sur la carte ?
- Analyse sur les 22* exploitations ayant une parcelle dans le périmètre de la potentielle ZAP
→ Plusieurs remarques possibles par exploitation afin d'avoir le plus précisions



Quels sont **les avantages** de la potentielle ZAP sur Assat, **sur le principe**, et pourquoi ?

Sujets	NB
Pas d'idée	1
Aucun avantage	2
Principe bon en général	2
Sinon il n'y aura plus de terres agricoles à terme	2
Limiter le mitage, maintenir des terres agricoles	3
Se projeter, investir en matériel, améliorer le sol	11
Améliorer la cohabitation avec les habitants (phytos, bruits, épandage...)	4
Stabiliser le prix du foncier agricole	1
Envisager des investissements collectifs comme l'irrigation	1
Garder la possibilité pour les enfants de travailler la terre (perte de travail)	1



Quels sont **les inconvénients** de la potentielle ZAP sur Assat, **sur le principe**, et pourquoi ?

Sujets	NB
Pas d'idée	1
Pas d'inconvénients	2
Perte du droit de propriété	3
Blocage inconstructibilité à trop long terme	13
Impossibilité de vendre un terrain constructible pour investir en agriculture	1
Protection de terres à proximité des maisons serait problématique (phytos...)	2
Le bourg doit se construire prioritairement avant d'urbaniser à l'extérieur	2
S'il n'y a pas de reprises prévues c'est illogique	2
Possible protection de terres de mauvaises qualité	1
Risque de faire augmenter les prix du foncier agricole	1
Possibilité de devenir une friche	1
Il faudrait pas que des technocrates orientent les productions	1

} 13



Quels sont **les avantages** de la potentielle ZAP **sur le périmètre proposé**, et pourquoi ?

Sujets	NB
Pas d'idée	7
Ne souhaite pas s'exprimer	1
Le périmètre est satisfaisant, sans remarque sur le principe	1
Inclue les meilleures terres, alluvions, irrigation, proximité de l'eau, zones non inondables	2
La zone inondable le long du Gave est ok car inconstructible/non urbanisée aujourd'hui	6
La zone inondable le long du Gave est ok car il n'y pas de cailloux et proximité de l'eau	1
Périmètre bien pensé pour protéger l'activité maraîchère	3
Le petit parcellaire proche de l'urbanisation peut accueillir des petites productions de niche	1
Chemin de Bayne (bonnes terres, moins mité que ch. Vignau, irrigué) <i>(compté dans la carte)</i>	1
Vers Meillon les terres sont très bonnes pour le maraîchage <i>(compté dans la carte)</i>	2
Du Gave à chemin Ruchelle c'est logique <i>(compté dans la carte)</i>	2
Le périmètre serait bon si le blocage de la constructibilité était à moins long terme	2

} 6



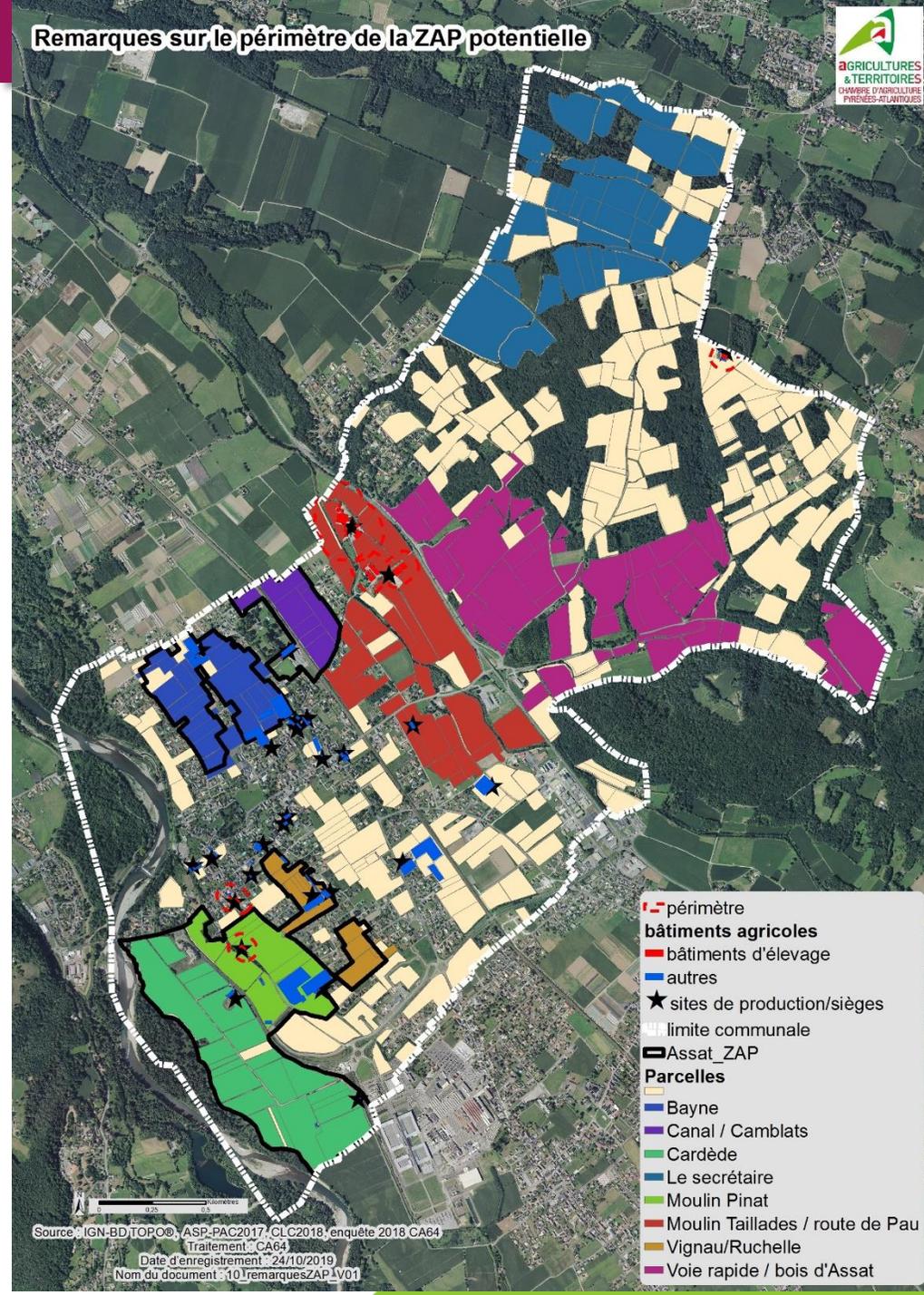
Quels sont **les inconvénients** de la potentielle ZAP **sur le périmètre proposé**, et pourquoi ?

Sujets	NB
Pas d'idée	6
Ne souhaite pas s'exprimer	1
Pas d'intérêt car périmètre trop construit/ il faut une plus grande zone (secteurs cités : Bayne-Ribère, Bayne, Vignau-Ruchelle)	8
Problème d'accès aux parcelles, d'utilisation du matériel	1
Risque de conflits avec le voisinage, bruits, phytos... y compris maraîchage	3
Va urbaniser en dehors du bourg sur terres vierges + problèmes de réseaux	2
Va urbaniser sur les coteaux et Lous Mats (pression foncière) <i>(compté dans la carte)</i>	2
Pas d'intérêt de mettre des zones inondables en ZAP <i>(compté dans la carte)</i>	2
Pas pensé pour d'autres activités que le maraîchage	1
Le maraîchage ne nécessite que de l'eau, peut se faire ailleurs	1
Le Gave avance et mange les terres	2
Les membres du conseil municipal ne sont pas touchés par la ZAP	1
Les terres appartenant à la commune pourraient être en ZAP	1

} 10



Si le périmètre ne vous convient pas, **pouvez-vous tracer** un périmètre plus pertinent sur la carte ?



Source : IGN-BD/TOPO®, ASP-PAC2017-CLC2018, enquête 2018 CA64
 Traitement : CA64
 Date d'enregistrement : 24/10/2019
 Nom du document : 10RemarquesZAP LV01

Secteurs	Supprimer	Ok/ rajouter
Vignau/Ruchelle tout	9	
Vignau/Ruchelle ouest	1	
Vignau/Ruchelle est	1	
Moulin Pinat	1	3
Cardède	3	6
Bayne	5	1
Canal/Camblats	1	
Taillades/route de Pau		2
Bois d'Assat		4
Le secrétaire		4
Bordes à Coarraze		1
Meillon		1

**Merci pour votre attention
et pour votre contribution**

TERRES d'**a**VENIR

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE